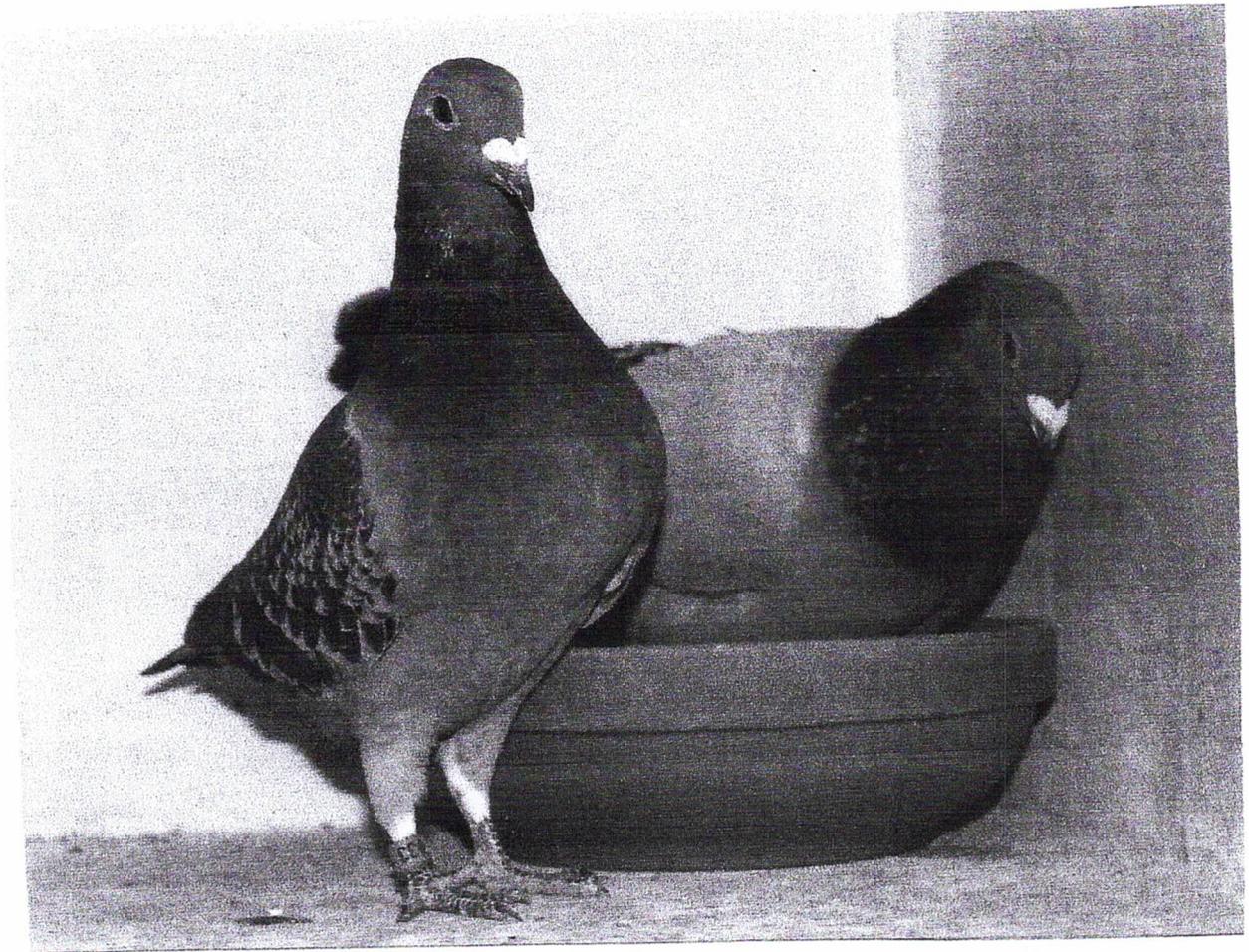


Entente de l'ouest

Itinéraire 2024



Vitesse et 1/2 Fond

L'entente de l'Ouest

Remercie tous les annonceurs qui ont contribué à
la réalisation de cet itinéraire.

Elle invite tous ses membres à faire confiance en
priorité à ces firmes.



HOBBY CENTER N.V.



ONYX S.A.

Kruisstraat, 97, Rue de la Croix - 9400 Ronse-Renaix
Tel. 055 20 93 88 - Fax 055 20 95 07 - www.hobbycenteronyx.be

Meer dan 2000 artikelen voor alle grote en kleine dieren.
Plus de 2000 articles pour petits et grands animaux.



Marbrierie François

Réalise tous travaux de la pierre : Escalier - Toilette - Cuisine
Vasque - Douche - Courbe mur - Soub - Par de travail - Table
Cheminée - Espace par cet jardin.
Pierre bleue, Marbre, Granit et Quartz.
Zoning P424 - Rue pré du Roy TEL 068231474 GSM : 0457599618
Mail : marbrieriefrancois@hotmail.be

Stéphane Flament Consulting s.r.l.
ASSURANCES - CREDITS - PLACEMENTS

Flament Stéphane
Rue Jean Vinois, 17 - 7890 Ellezelles
Tél. : 068 44 50 93

info@flamentconsulting.be
BCE 0431030.694

ENTENTE DE L'OUEST
FRASNES - MOUSTIER - LEUZE - ELLEZELLES.
Programme des concours 2024

DATE	ORGANISATEUR	Concours VITESSE	Concours ½ FOND	Entraînements
06/04 cc	LEUZE	NIERGNIES		
13/04 cc	FRASNES	MAISSEMY		
20/04	ELLEZELLES	PONT		NOYON
27/04	MOUSTIER	ECOUEN		
01/05 cc	ELLEZELLES	PONT		
04/05	FRASNES LEUZE	PONT	TOURY	MAISSEMY
09/05 cc	MOUSTIER	NOYON		NIERGNIES
11/05	LEUZE LEUZE	PONT	ORLEANS	MAISSEMY
18/05	FRASNES LEUZE	MAISSEMY - PONT	TOURY	MAISSEMY (Vx)
25/05	ELLEZELLES LEUZE	NOYON - ECOUEN	TOURY	NOYON (Vx)
01/06	MOUSTIER LEUZE	PONT (3 catégories)	TOURY	MAISSEMY
08/06	ELLEZELLES LEUZE	PONT	TOURY	MAISSEMY
15/06	ELLEZELLES LEUZE	PONT	TOURY	MAISSEMY
22/06	MOUSTIER LEUZE	ECOUEN	TOURY	NOYON
29/06	FRASNES LEUZE	PONT	TOURY (3 catégories)	NOYON
06/07	MOUSTIER LEUZE	PONT	TOURY	NOYON
13/07	ELLEZELLES LEUZE	PONT	TOURY	NOYON
20/07	FRASNES LEUZE	ECOUEN	TOURY	NOYON
27/07	MOUSTIER LEUZE	PONT	ORLEANS	NOYON
03/08	FRASNES LEUZE	PONT	TOURY	NOYON
10/08	ELLEZELLES	ECOUEN		NOYON
15/08 cc	LEUZE	NOYON		
17/08	MOUSTIER LEUZE	PONT	TOURY	NOYON
24/08	FRASNES LEUZE	PONT	TOURY	NOYON
31/08	LEUZE LEUZE	PONT	TOURY	NOYON
07/09 cc	AUBECHIES	PONT		
14/09 cc	FRASNES	NOYON		
21/09 cc	ELLEZELLES	NOYON		
28/09 cc	MOUSTIER	NOYON		

Attention !

- Conformément aux dispositions de l'article 54 du règlement sportif de l'EPR Hainaut-Brabant wallon, les pigeons pour entraînements ne sont plus acceptés pour les étapes où un concours est prévu

Les engagements auront lieu uniquement sur rendez-vous

Pour la prise de rendez-vous, vous êtes invités à prendre contact, **au plus tard la veille de l'engagement**, avec :

- Le responsable de la société organisatrice (**voir encadré page 6**)
- Michel Devos pour les entraînements de semaine (0472/20.37.03)
- Pierre Titart pour les concours de petit ½ fond (0471/29.32.58)

A. CONCOURS DE VITESSE

Ligne du Centre : Lâcher unique de l'entente de l'Ouest, de l'Entente des 5, de l'Entente Frontalière et de l'Entente de Ath-Lessines-Blaton - **Convoyeur** : SA WYBO.

Distribution des prix : les prix sont répartis par 2 inscriptions

Heures de lâcher : Avril et septembre : à partir de 8 H ; Mai - juin – juillet et août : 1^{ère} heure favorable

En cas de mauvais temps, le rapatriement des pigeons aura lieu le lendemain au plus tard à 15 H. Les pigeons seront remis aux amateurs dès leur retour au local.

RAYONS DE L'ENTENTE

L'Entente de l'Ouest, l'Entente des 5 et l'Entente Frontalière organisent ensemble, pour toutes les étapes du programme, un concours général. En application d'une décision de l'AG nationale du 22/2/2019, les catégories Vieux et Juniors seront regroupées en un classement unique avec un doublage pour les juniors uniquement. **Toutefois, à partir du 15 août, les vieux et juniors voleront en une seule catégorie sans doublage pour les juniors.**

Un doublage, facultatif et gratuit, est organisé pour les amateurs de l'Entente de l'Ouest. Tous les pigeons d'un même amateur doivent être engagés dans le même bureau.

Concours généraux - Entente de l'Ouest/Entente des 5/Entente Frontalière

Le rayon du concours général est formé par le cumul des rayons de l'ensemble des sociétés citées ci-dessus ainsi que par les communes flamandaises limitrophes qui se situent dans ce rayon, à savoir : Ruien – Berchem – Kwarmont – Melden – Zulzeke – Renaix – Nukerke – Etikove -Maarke-Kerkem – Schorisse – Sint-Kornelis-Horebeke – Sint-Maria-Horebeke - Zegelsem - Opbrakel – Nederbrakel – Everbeek – Parike – Deftinge – Goeferdinge – Overboelaere - Geraardsbergen – Onkerzele – Moerbeke – Grimminge – Viane - Zarlardingne

Entente Frontalière : L'Hirondelle Thumaide

Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 503234/033744.

Entente des V : L'Union Aubechies

Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 503427/034036

L'Avenir Ogy

Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 504314/034649

Les Amis Réunis Papignies

Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 504103/034859

Entente de L'Ouest : L'Hirondelle Ellezelles

Rayon de 15 Km Coord. Eglise : 504402/034050

Chacun son droit Frasnes et L'Union Moustier

Rayon de 15 Km Coord. Eglise de Frasnes : 504004/033716

La Leuzoise Pipaix

Rayon de 15 Km Coord. Eglise : 503458/033426

Doublage « Entente de l'Ouest »

Le rayon est formé par le cumul des rayons des 4 sociétés de l'Entente de l'Ouest et strictement limité au territoire de la province de Hainaut

- L'Hirondelle Ellezelles
Rayon de 9 Km Coord. Eglise : 504402/034050
- Chacun son droit Frasnes et L'Union Moustier
Rayon de 9 Km Coord. Eglise de Frasnes : 504004/033716
- La Leuzoise Pipaix
Rayon de 9 Km Coord. Eglise : 503458/033426

APPAREILS ET CONSTATATIONS

Seuls les pigeons constatés dans les heures normales figureront au résultat. Si le nombre de pigeons constatés est insuffisant pour clôturer le résultat (en cas de concours irrégulier), les derniers prix seront remboursés.

Le dépouillement des constateurs aura lieu de 18 à 19 heures.

CHAMPIONNATS sur les doublages de l'Entente de l'Ouest – prix par 3 - Classement honorifique

1. Au plus de prix avec les deux premiers passés en trois catégories : Vieux et 1 an réunis - 1 An – Jeunes 2024. Deux points au premier, un point au second (**avec minimum de 30 pigeons par concours**). 15 amateurs seront classés dans chaque catégorie.

2. Meilleures colonies de vitesse. Classement unique, toutes catégories confondues (4 points au 1er marqué, 3 points au 2^{ème} marqué, 2 points au 3e marqué et 1 point au 4e marqué). 10 amateurs seront classés.

- Vieux et 1 an : du 20/04 au 27/07 inclus
- Jeunes 2024 : du 01/06 au 31/08 inclus

HEURES D'ENLOGEMENT (uniquement sur rendez-vous)

- le vendredi : de 17 h à 19 H 15 précises.(dernier rendez-vous à 19 h)
- la veille des jours fériés : de 17h à 19 H 15 précises.(dernier rendez-vous à 19 h)

RETENUE : 7 % sur les prix sauf en cas de lâcher reporté : 8 %

MISES OBLIGATOIRES

Niergnies - Maissemy - Noyon – Pont – Ecoeu : 1,10 € (doublage ouest gratuit)

Entraînement : 0,80 €

Résultat : 1 € par amateur et par concours (général ou doublage)

Le résultat peut être envoyé gratuitement par courriel sur demande expresse de l'amateur lors de l'enlogement des pigeons

Réglage : 1 € par appareil, y compris pour la constatation électronique

Programme des entrainements en semaine (enlogement mardi de 18h30 à 19h30)

DATE	JOUR	ETAPE	BUREAU ENLOGEMENT
10/04	MERCREDI	NIERGNIES	FRASNES
17/04	MERCREDI	NIERGNIES	FRASNES
24/04	MERCREDI	NOYON	FRASNES
15/05	MERCREDI	NIERGNIES	FRASNES
22/05	MERCREDI	NIERGNIES	FRASNES
29/05	MERCREDI	NIERGNIES	FRASNES
05/06	MERCREDI	NIERGNIES	FRASNES
12/06	MERCREDI	NIERGNIES	FRASNES
19/06	MERCREDI	NIERGNIES	FRASNES
26/06	MERCREDI	MAISSEMY	FRASNES
03/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
10/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
17/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
24/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
31/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
07/08	MERCREDI	NOYON	FRASNES

B. CONCOURS DE ½ FOND

CONVOYAGE : WYBO S.A.

Lâcher UNIQUE de l'Entente du Tournaisis, de l'Entente de l'Ouest, de l'Entente des 5 et de l'Entente Frontalière

Distribution des prix : les prix sont répartis par 3 inscriptions

RAYONS de l'Entente

L'Entente de l'Ouest, l'Entente Frontalière, l'Entente des 5 et l'Entente du Tournaisis organisent ensemble, sur toute la durée du programme de petit demi-fond, un concours général. En application d'une décision de l'AG nationale du 22/2/2019, les catégories Vieux et Juniors seront regroupées en un classement unique avec un doublage pour les juniors uniquement.

De plus, pour l'Entente de l'Ouest, un doublage facultatif et gratuit, est organisé pour les amateurs qui enlogent au local de « La Leuquoise ». Tous les pigeons d'un même amateur doivent être enlogés dans le même bureau.

1 Rayon pour les concours généraux de petit-demi-fond (Entente de l'Ouest + Entente Frontalière + Entente des 5 + Entente du Tournaisis)

Conformément aux modifications apportées à l'article 37 du Règlement sportif de l'EPR Hainaut-Brabant wallon, il est instauré la libre circulation des amateurs dont le colombier se situe sur le territoire des provinces de Hainaut et du Brabant wallon.

De plus, suite aux accords entre les EPR, les communes flamandaises limitrophes sont également autorisées à participer aux concours généraux, à savoir :

Ruien – Berchem – Kwarmont – Melden – Zulzeke – Renaix – Nukerke – Etikove - Maarke-Kerkem – Schorisse – Sint-Kornelis-Horebeke – Sint-Maria-Horebeke – Zegelsem - Opbrakel – Nederbrakel – Everbeek – Parike – Deftinge – Goferdinge – Overboelaere - Geraardsbergen – Onkerzele – Moerbeke – Grimminge – Viane – Zarlardinge – Rekkem – Aalbeke – Rollegem – Kooigem – Espierres – Helchin – Bossuit – Outrijve - Avelgem

2. Doublage « Entente de l'Ouest »

Tous les amateurs qui enlogent au local de l'Entente de l'Ouest peuvent participer au doublage « Entente de l'Ouest » facultatif et gratuit.

ENLOGEMENT (uniquement sur rendez-vous) :

Le jeudi de 18 H 00 à 20 H 00 précises

LACHER :

Le samedi à la première heure favorable.

En cas de mauvais temps, le rapatriement des pigeons aura lieu le lendemain au plus tard à 13 H. Les pigeons seront remis aux amateurs dès leur retour au local.

MISES OBLIGATOIRES :

TOURY - ORLEANS : 1,55 €

Résultat : 1 € par amateur

Le résultat pourra être envoyé gratuitement par courriel à chaque amateur qui en fait expressément la demande au moment de l'enlogement.

Réglage : 1 € par appareil, y compris pour la constatation électronique

APPAREILS ET CONSTATATIONS :

Seuls les pigeons constatés dans les heures normales figureront au résultat. Si le nombre de pigeons constatés est insuffisant pour clôturer le résultat (en cas de concours irrégulier), les derniers prix seront remboursés.

Le dépouillement des constateurs aura lieu de 19 h à 20 h 30.

CHAMPIONNATS sur les doublages de l'Entente de l'Ouest : Classement honorifique

Un championnat est établi sur tous les concours de petit demi-fond enlogés au local de « La Leuzoise ». Il se répartit en 3 catégories : vieux et 1 an réunis, 1 an, jeunes 2024 et se joue au plus de points avec les deux premiers passés, deux points étant attribués au premier et un point au deuxième (**avec minimum 30 pigeons par concours**).

15 amateurs seront classés dans chaque catégorie

Une catégorie "Meilleures colonies" est également prévue, toutes catégories confondues : 4 points au 1er passé, 3 points au 2ème passé, 2 points au 3ème passé et 1 point au 4ème passé. 10 amateurs seront classés dans cette catégorie.

Durée des championnats : Vieux et juniors : du 04/5 au 03/8 inclus.

Pigeonneaux : du 22/6 au 31/8 inclus

C . DISPOSITIONS COMMUNES A LA VITESSE ET AU ½ FOND

LOCAUX

ELLEZELLES	L'HIRONDELLE	0475/693263 – 0496/633389
FRASNES	CHACUN SON DROIT	0472/203703
LEUZE	LA LEUZOISE	0471/293258
MOUSTIER	L'UNION	0497/333973 – 0472/714102

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

- Le règlement Sportif National est de stricte application et plus particulièrement les articles n° 57, 65, 69, 70 et 77.
- Le règlement sportif de l'EPR Hainaut-Brabant wallon est également de stricte application et, plus particulièrement, **l'article 54** qui précise : « Tout pigeon de port ou supplémentaire enlogé dans une société **devra** être mentionné dans une **liste ad hoc** permettant au préposé de la société de vérifier la vaccination mais également de remettre ce pigeon à son propriétaire en cas de retour des contingents dans les locaux ». A ce propos, le comité de l'Entente propose aux amateurs de fournir, à chaque engorgement de pigeons pour entraînement, une liste de vaccination sur laquelle ils ont coché, par une croix ou en surlignant, les pigeons qu'ils enlogent à l'entraînement.
- Les feuilles de vaccination contre la paramyxovirose doivent être déposées (avant le début de la saison) dans la société où l'amateur a déposé sa liste au colombier
- Plus aucune réclamation ne sera acceptée par les classificateurs au-delà du délai repris dans les résultats, à savoir le vendredi qui suit la date du concours

REMISE DES PRIX DES CHAMPIONNATS

Un trophée sera remis au champion de chaque catégorie, des championnats de vitesse et de ½ fond, lors de la journée des champions et des sympathisants de l'Entente, dont la date est fixée au **27 octobre 2024** au local colombophile de « La Leuzoise » à Pipaix.

Un sac de mélange sera offert à chaque amateur classé présent à la remise des prix.

BAGUES 2024

Moustier : 1.069.461 à 1.069.800

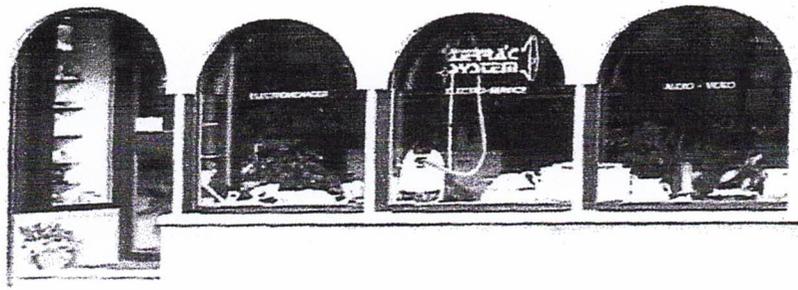
Ellezelles : 1.064.101 à 1.064.940

Frasnes 1.048.001 à 1.049.200 et 1.071.701 à 1.071.800

Leuze : 1.055.801 à 1.057.100 et 1.072.001 à 1.072.100



*Vente, Location, Prestation,
Installation, Service technique*



Petit et gros électroménager - Electricité générale TV/LCD/Plasma - Vidéo
- Hi-fi - Multimédia - Téléphonie - Réception satellite - Location
matériel de sonorisation et châteaux gonflables - Pièces détachées
toutes marques
Livraison gratuite

Un service, deux adresses :

Rue d'Audenarde 33A - 7890 ELLEZELLES - fermé le lundi et mercredi.

☎ 068/54 35 35 - ☎ 068/54 34 34

Grand Rue 50 - 7860 LESSINES - fermé le lundi. ☎ 068/542212

DECHEVRE E.

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION

11 Rue Sarrazin - 57111 Luxembourg

0492 25 26 25

0492 25 26 25

Rénovation - Remplacement

Tous travaux de maçonnerie

Couverture - Plomberie

Aménagement intérieur et extérieur

Peinture - Dégrossage

Travaux de menuiserie - Plomberie

**MaxiCar
BELGIUM**

**Entreprise du secteur de l'automobile
Avenue de l'Europe N° 5
7903 Chapelle - A - Cie**

TÉL 0470/612766

**Heures d'ouvertures :
08h30 - 12h00 et de 13h30 - 18h00**

CAFE

DE LA MAIRIE

Chez Isa et Gino

Place 3 - 4, 7890 Ellezelles.
04977770104

LOCAL DES SOCIETES SUIVANTES :

Société colombophile l'Hirondelle.
Local des combattants.
Société St-Roch Ellezelles.
Société le Jockey club.
Permanence de la Mutuelle Socialiste.

Crelian

www.crelian.be

Agence
DEBUSSCHERE & DEFFERNEZ

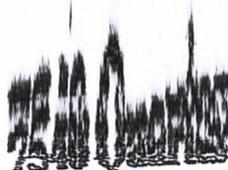
Grand Place 1 - 7911 Fresnes
TEL : 069/86.67.42 -
fresnes@crelian.be

Rue de courtois 23c - 7900 Louze
TEL : 069/55.72.90
louze@crelian.be

Spri 3D CONSULTS - FSMA 112970 et

Spri Brunin Frères

Rue Louis Baily 5



Construction - Transformation
Carrelage

Brunin Damien : 0477243058
Brunin David : 0474395830

spribruninfreres@telenor.be

SPRL DEFFERNEZ
TRANSPORTS & SERVICES

Nettoyages surfaces commerciales

ASBL - Magasins -
Restaurants ...

Rue du berceau 12
7911 Moustier
Tél : 069/866090